

Victoire au centre commercial Confluence à Lyon contre TFN Propreté Sud-Est.

En grève le 19 septembre à l'appel de leur syndicat CNT - Solidarité Ouvrière du Nettoyage, les agents de service du centre commercial Confluence (Lyon) fait céder TFN.

Après cinq heures de négociations avec la direction régionale, le protocole de fin de conflit signé le jour même, prévoit :

- ▶ réintégration au 1er septembre d'une salariée licenciée ;
- ▶ prise en charge de l'entretien des tenues de travail ;
- ▶ temps d'habillage et de déshabillage compris dans le temps de travail ;
- ▶ rappel de salaires pour toutes les heures supplémentaires et complémentaires effectuées ;
- ▶ rappel sur les primes de responsabilité ;

- ▶ mise à jour de toutes les fiches de poste ;
- ▶ engagement pour une meilleure gestion de l'approvisionnement du matériel de travail ;
- ▶ régularisation des questions découlant de l'application de l'Annexe 7 (contrat, salaire) ;

- ▶ remplacement de tous les salariés absents ;
 - ▶ embauche de CDD en CDI, au cas par cas en fonction des besoins en lien avec la chef d'équipe. D'ores et déjà l'embauche d'un CDI est acquise ;
- D'une manière générale, TFN Propreté Sud -Est reconnaît ses problèmes de management et engage des actions précises en lien avec le CHSCT. La société sanctionnera les abus de l'encadrement.

Au plan de la sécurité des salariés, une étude sur le travail de nuit va être engagée par le CHSCT.

Un rendez-vous est prévu le 18 octobre pour faire un point sur l'évolution de la situation.

La CNT - Solidarité Ouvrière veillera scrupuleusement au respect des engagements de TFN Propreté Sud Est.

Par ailleurs, dès à présent, le syndicat demande à la direction l'ouverture de négociations concernant la situation de l'ensemble des salariés de l'entreprise.



RSS confirmé à Challancin

Le 22 juillet, le Syndicat du Nettoyage de la région Rhône-Alpes désignait un représentant de la section (RSS) dans l'entreprise Challancin après qu'elle ait repris la société de propreté La Mouette en liquidation judiciaire.

L'entreprise n'ayant pas contesté cette désignation dans le délai de quinze jours prévu par la loi, Challancin doit respecter le droit syndical.

La société doit remettre au salarié désigné la liste des chantiers, l'autorisation de circuler sur ceux-ci afin qu'il puisse exercer son mandat et mettre en place des panneaux syndicaux pour notre organisation.

Enfin, le syndicat entend participer aux prochaines élections au sein de l'entreprise.

TFN Propreté Sud-Est est déboutée

Le 7 juin, le Syndicat désignait un RSS mais cette fois à TFN Propreté Sud-Est.

La société contestait cette désignation et essayait même de gagner du temps en demandant plusieurs renvois.

Par jugement du 23 septembre, le tribunal d'instance de Villeurbanne valide la désignation de notre RSS et par la même occasion condamne TFN Propreté Sud-Est, décidément mal inspirée, à 500 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile (frais de procédure).

CHOMAGE PARTIEL :

Allocation spécifique :
 7,74 €/h pour les entreprises de 205 salariés et moins
 7,23 €/h pour les entreprises de plus de 250 salariés
 Maximum annuel d'heures indemnisables par salarié :
 1000 heures en cas de réduction de l'horaire
 et 6 semaines en cas de fermeture temporaire.
 Indemnité conventionnelle : 6,84 €.

DÉLAIS DE PRESCRIPTION:

Salaires : 3 ans
 Traitement des fonctionnaires : 4 ans
 Sommes dues par la sécurité sociale : 2 ans
 Rappel de pensions alimentaires : 5 ans
 Impôts sur le revenu : 3 ans
 Impôts locaux : 2 ans.

LA BOURSE DES TRAVAILLEURS

SMIC

Depuis le 1er janvier 2013, le smic est à 9,43 € brut de l'heure.

Soit 1 430,22 € brut ou 1 120,43 € net par mois pour 35 h/semaine.

GARANTIE DE SALAIRE (AGS)

Plafonds garantis par l'AGS :

- Salariés de plus de 2 ans d'ancienneté : 74 064 €
- Salariés ayant entre 6 mois et 2 ans d'ancienneté : 61 720 €
- Salariés ayant moins de 6 mois d'ancienneté : 49 376 €.

SOLIDARITÉ

OUVRIÈRE



ÉDITO

Le rythme de travail s'invite une nouvelle fois dans le débat social. Sur l'interdiction d'ouverture jusqu'à minuit et le travail du dimanche, les grandes enseignes du commerce et du bricolage, engagé au nom du « tout libéral » une vaste offensive contre les salariés et le syndicalisme. Nous sommes accusés de provoquer le chômage en limitant les heures d'ouverture et en imposant à la grande distribution de respecter la loi et les conventions collectives. Les salariés concernés ont été instrumentalisés par leurs employeurs qui, d'habitude si prompts à dénoncer toute forme d'action collective, ont favorisé et financé des manifestations sur le temps de travail, pour dénoncer « l'ignominie syndicale ». Les patrons jouent sur du velours !

À la question : « voulez-vous gagner plus ? », il est rare que la ré-

ponse soit « non ! ». Mais la suite est plus contestable. Pour gagner plus, il faut travailler en horaire atypique : nuit, dimanche, jours fériés, selon les patrons. Sont largement mis en avant, les étudiants qui financent leurs études en travaillant les week-ends, les familles monoparentales (surtout des femmes seules) qui ne s'en sortent pas en trimant comme des bêtes, des salariés en reprise d'emploi qui sont prêts à tout pour sortir de la spirale du chômage et du discours culpabilisant qui l'accompagne. Pour nous, le « gagner plus » qui ne peut être une fin en soi, passe avant tout par la revalorisation des salaires, dramatiquement bas dans le secteur ! Une fois de plus, le gouvernement botte en touche, en chargeant Jean-Paul Bailly d'un rapport sur cette question, avant une grande concer-

tation... dans un mois. Rappelons qu'il n'aura pas grand-chose à faire, ayant déjà commis un rapport sur cette question, commandé en 2007, sous Sarkozy-Fillon. Une fois encore, le patronat du commerce et le gouvernement comptent bien amener certaines confédérations à la raison « dans l'intérêt de tous ».

Cette bataille dépasse largement son enjeu apparent : il s'agit d'un conflit idéologique sur la société que nous souhaitons pour nous-mêmes et nos enfants : société de consommation, de l'individuel et de l'immédiat qu'implique l'ouverture permanente des commerces. Soyons tous vigilants et déterminés dans ce nouveau combat qui s'annonce féroce !



Les Pyrénées et leurs oubliés *

Loin des turbulences citadines, loin des centres étatiques où se prennent les décisions, un petit monde évolue, survit dans l'indifférence.

Le milieu montagnard a ses spécificités, oubliées, négligées... Oui, depuis quelques années le nombre de têtes (tous élevages confondus) n'a pas évolué, mais le nombre d'éleveurs, est en diminution constante. Les petits éleveurs condamnés à survivre ont en grande partie cessé leur activité (exploitation non reprise par les enfants, changement d'activité...). Et ceux qui ont résisté ? Des troupeaux de deux cents brebis minimum ne sont plus un signe de richesse. C'est un combat de tous les jours avec parfois, l'obligation de se diversifier : accompagnement montagne, restauration, gîtes, fermes pédagogiques... La vente directe ne suffit pas toujours... Comme dans tous les secteurs, après les impôts, différentes taxes, certains quotas, la fierté pyrénéenne de ne pas dépendre d'aides de l'Etat et ce qui fut à une époque un des revenus principaux du milieu montagnard passe au second voire au dernier plan pour certaines zones.

Les emplois liés à l'activité ? Ils ont du mal à extraire un salaire pour eux-mêmes après avoir enlevé toutes les charges....

Comment engager un berger ou un vacher ? Les aides de l'Etat sont en effet leur seule solution. Résultat de la réintroduction de l'ours, elles ont permis la revalorisation du métier et la création d'un diplôme professionnel.

Mais si nous avons des professionnels connaissant les différentes races d'ovins, de bovins ainsi que les soins à apporter et la gestion d'un troupeau. Mais peu sont issus de la zone où ils exercent et connaissent ses risques. Pourquoi si peu d'embauches locales ?



Les parents qui ont grandi dans un village de montagne poussent les enfants à poursuivre leurs études le plus loin possible même s'il faut faire des sacrifices, en espérant qu'ils auront une meilleure vie que la leur. Mais, de plus en plus tous les secteurs se bouchent. Les enfants reviennent au village où ils savent qu'ils auront au moins un toit et où, grâce à la solidarité des copains, de la famille, ils arriveront à survivre... un temps. Certains diplômés connaissent parfaitement le milieu montagnard et les troupeaux, mais n'ont pas le diplôme professionnel correspondant exactement à l'activité. Des jeunes, amoureux des bêtes et de la nature venant de la région parisienne, de Bretagne, de Charente... restent un an, voire deux. Et les enfants des villages continuent à lutter pour leur survie chaque jour qui passe...

Qu'est ce qui fait donc vivre les Pyrénées ? Qu'est ce qui maintient une activité dans nos vallées ?

La production d'électricité crée un peu d'emploi. Mais nous avons des notes aussi lourdes que le reste de la France que nous devons payer malgré nos revenus de misère.

Les Pyrénées réservoir d'eau ? Oui effectivement, mais les factures sont là aussi : nous avons pourtant les sources là... Oui juste là... au dessus des villages... « Nous devons être solidaires » disent-ils... Pour l'instant on donne et beaucoup.

Que reste-t-il pour faire vivre ces villages ? Le tourisme, premier revenu de toute la chaîne pyrénéenne. Mais tout le monde peut-il en vivre correctement ? Clairement, non. Les

petites stations se savent menacées par le manque de neige. Seul le tourisme vert sauve certaines communes qui développent des initiatives de plus en plus variées. Les grandes stations arrivent à maintenir une activité saisonnière mais, là aussi l'heure est à l'innovation, aux cellules de crise pour trouver de nouvelles idées. Nous subissons les aléas du temps et d'une politique qui a mené le peuple européen à la misère. Là encore, ce n'est pas forcément la population locale qui est bénéficiaire de ces emplois saisonniers. Si certaines stations, certains restaurants jouent la carte de la solidarité locale, sur l'ensemble des Pyrénées, et en général pour tous les massifs, c'est loin d'être le cas.

Les esclavagistes n'ont qu'à se servir sans état d'âme Ils trouveront toujours quelqu'un qui acceptera des conditions de travail parfois inhumaines (logement en camping-car ou en colocation car les loyers sont, en plus, inabordable... Vous acceptez, vous assumez !!! Cadeau, vous aurez des forfaits gratuits !! Le top !!!).

Les projets pour développer les vallées, nous en avons.

Les freins au développement

Mais deux problèmes. Pour le financement, la réponse est clairement annoncée : débrouillez-vous, nos intérêts sont ailleurs.

Et nous avons « l'intégrisme écologique » qui s'oppose à tous les projets... sans les connaître vraiment. Un projet d'élargissement d'un tunnel, et c'est le scandale, au mépris du fait que le tourisme espagnol est important pour nous. Un projet de télécabine pour une station de ski et encore des cris, alors que le projet

a été pensé par des habitants de la vallée, dans le respect de leur cadre de vie tout en pensant à l'avenir de leurs enfants. Un équipement d'un site d'escalade ou le développement d'une via ferrata et c'est une falaise susceptible d'accueillir des faucons pèlerins... Comme si l'escalade datait d'hier... Avec la faune, nous avons toujours très bien cohabité... en tout cas avec celle de nos massifs. Aucun d'entre eux n'a proposé une solution permettant à la fois le développement touristique et le respect de nos chères montagnes car ils ne vivent pas ici ou depuis peu.

Du côté espagnol, la situation est encore plus grave et tout aussi ignorée, négligée par les instances étatiques.

Comment s'étonner que des mouvements indépendantistes ou tentant de multiplier des expériences d'autogestion prennent de l'ampleur en ces temps difficiles. On s'en inquiète. Mais où est le vrai dialogue entre les décideurs et la population locale ? Est-ce que l'avis des gens sur le terrain est pris en compte ? Connaissent-ils vraiment les difficultés des pyrénéens, leur besoin ?

Nous ne voulons plus subir. Nous voulons vivre, et non survivre dans nos Pyrénées.

Libertad

* L'auteur de ce texte présente une contribution personnelle à un débat sur le développement économique régional.

Hyatt : une internationale antisyndicale



Partout dans le monde, le groupe HYATT se forge une réputation anti-sociale et anti-syndicale. Aux Etats-Unis, les luttes dans les hôtels HYATT sont nombreuses, pour obtenir le simple respect des droits syndicaux. HYATT a déjà été condamné à plusieurs reprises.

Ici, en France, la situation n'est pas meilleure. Sur les trois hôtels parisiens : Paris Vendôme, Madeleine et Roissy CDG, les salariés dénoncent les licenciements des collègues qui ont voulu implanter les syndicats. Mais les directions d'HYATT ne se limitent pas à l'entrave à la liberté syndicale. C'est tout le droit du travail qui est piétiné.

Les hôtels du groupe HYATT ne peuvent fonctionner qu'avec une armée de stagiaires qui, en fait remplissent les fonctions de salariés statutaires. La formation dispensée à ces salariés est réduite à peau de chagrin. Ces jeunes sont soumis à des horaires de travail de dix à onze heures par jour, quelquefois davantage, dans certaines conditions.

Les heures supplémentaires ne sont, bien sûr, pas payées. Les stagiaires n'osent pas réclamer, par crainte de ne pas être embauchés à la fin du stage !

Le système HYATT est pourri et, en laissant faire, l'Etat est complice.

**LIBERTE SYNDICALE
CHEZ HYATT !
RESPECT DU DROIT
DU TRAVAIL !**

Syndicat de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.
Octobre 2013

Grève des salariés Hyatt Vendôme



HYATT dont la réputation d'exploiteur n'est plus à faire, vient de connaître une grève des salariés de la Française de services, entreprise sous-traitante.

Les raisons de la colère sont multiples : non-respect d'un accord signé en 2007 qui prévoit le paiement d'une prime de 13^e mois, conditions de travail d'un autre temps, contrats à temps partiel généralisés, qualifications sans rapport avec la réalité du travail dans l'hôtellerie.

Surtout, les salariés demandaient leur intégration au sein du personnel de l'hôtel.

Face à la détermination des grévistes, la direction de l'hôtel qui refuse de satisfaire cette dernière revendication, a décidé d'imposer des négociations avec une nouvelle entreprise de nettoyage qui s'est engagée à appliquer l'accord conclu dès la reprise du marché.

Par cet accord, les salariés obtiennent :

- ▶ prime de fin d'année équivalente à un 13^e mois,
- ▶ plus aucun contrat de travail inférieur à 130 h par mois et transformation de sept contrats à temps partiel en contrat à temps plein,
- ▶ réévaluation des qualifications pour tous les salariés,
- ▶ suppression des clauses de mobilité,
- ▶ primes de site et d'assiduité équivalent globalement à 3% du salaire brut mensuel,
- ▶ prime de reprise du site de 300 € par salarié.

Ces mesures représentent une augmentation de salaire de 150 € à 250 €, selon la situation des salariés.

Une fois de plus, dès le début de la grève le Syndicat CGT de la Propreté est intervenu pour briser la grève et permettre à des non grévistes venus des autres chantiers de Française de services de travailler.

Aujourd'hui, le Syndicat CNT du Nettoyage mobilise les travailleurs des entreprises sous traitantes des deux autres hôtels HYATT pour qu'ils obtiennent les mêmes droits.